**École Baril**

**2e réunion du Conseil d'établissement 2022-2023**

**Mardi 29 novembre 2022, 18 h 30 (salon du personnel)**

 **Ouverture de la réunion**

Marie-Claude Gourde fait l’ouverture de la réunion à 18 h 30.

 **1.1 Présences, vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**Présences**

Élaine Barrette, responsable du Service de garde

Claude Castonguay, parent, membre substitut

Élaine Chouinard, enseignante

Jocelyn Côté, directeur

Jean-Christophe Damé, parent

Audrée Favreau-Pinet, parent

Marie-Claude Gourde, parent

Lyne Lavigne, psychoéducatrice

Alexis Lavoie, technicien en éducation spécialisée

Mathieu Lavoie, parent

Matthew Legault, parent

Florence Minette, enseignante

Catherine Pelletier, parent, membre substitut

**Absences**

Mme Caroline Gagnon, membre de la communauté pour Je Passe-Partout

Mme Carole Brière, membre de la communauté pour le CCH

 **1.2 Remise des déclarations d’intérêts signées**

Il manque quelques déclarations signées d’intérêts signées. Il faut les rendre à Jocelyn Côté dès que possible.

**2. Lecture et adoption de l’ordre du jour (adoption)**

Marie-Claude Gourde lit l’ordre du jour. Comme les membres de la communauté sont absentes pour cause de vacances et de maladie, on propose de modifier le point 4 par le point Varia; deux points y sont également ajoutés. Élaine Chouinard propose l’adoption de l’ordre du jour tel que modifié. Matthew Legault appuie.

**3. Lecture et adoption du PV de la rencontre du 25 octobre (adoption)**

Élaine C. propose l’adoption du PV du 25 octobre. Élaine Barrette appuie. Deux points de suivis sont amenés de la part de Jocelyn Côté.

* Pour le Comité de parents du CSSDM, il n’est pas possible de faire une rotation des représentants ou des représentantes. Il faudrait que la personne démissionne à chacun des CÉ et qu’on réélise quelqu’un d’autre pour la remplacer.
* Concernant la demande d’avoir un micro dans la salle pour les personnes qui ne seraient pas présentes sur place, ce n’est possible. Depuis que le décret est terminé, elles doivent être physiquement sur place. Les Services juridiques du CSSDM expliquent cette décision par des soucis techniques du passé qui rendaient les rencontres hybrides difficiles.

**4. Varia**

**4.1 Récréations**

Matthew Legault demande pourquoi les récréations sont toujours divisées et pourquoi les cycles ne sont pas rassemblés. Réponse : Depuis la COVID, deux récréations ont été créées. Le personnel a remarqué qu’il y a moins de conflits entre les élèves, car ils et elles sont moins nombreux et nombreuses, et qu’il y a plus d’espace pour jouer. Pour cette raison, l’équipe-école a choisi de maintenir les deux récréations à la fin des mesures sanitaires pour la COVID. Aussi, l’école Baril partage des spécialistes avec d’autres écoles. Quand l’école crée l’horaire des spécialistes, on planifie les récréations en fonction de leurs horaires.

**4.2 Activité de fin de primaire**

Audrée Favreau-Pinet souhaite explorer l’idée de mettre en place un voyage de fin de primaire. Elle demande que l’équipe-école se consulte pour connaître la possibilité de mettre sur pied un tel projet.

* *Suivi : Florence Minette et Élaine C. demandent l’avis de l’équipe-école.*
* *Suivi : On ajoute ce point à l’ordre du jour de la prochaine rencontre du CÉ.*

**5. Plan de lutte contre l’intimidation et la violence**

La COVID a un impact sur les habiletés sociales des jeunes. Le Plan de lutte a été déposé sur le site internet de l’école pour augmenter sa portée et le publiciser. Le conseil étudiant ne s’est pas encore réuni. Le comité de lutte contre l’intimidation et la violence a créé des pictogrammes pour expliquer aux plus petits ce que sont les conflits, l’intimidation, etc. Des zones de surveillance ont été créées dans la cour d’école et des surveillants patrouillent dans chaque zone.

**6. Planification de la consultation obligatoire des élèves**

Le CÉ doit consulter les élèves au moins une fois chaque année. La fiche thématique envoyée par courriel explique sur quoi on peut les consulter. Alexandra Dufort et Michèle Henrichon sont les enseignantes qui s’occupent du conseil étudiant.

**7. Service de garde**

Élaine annonce que les élèves sont nombreux et nombreuses! Lors de la plus récente journée pédagogique, le 15 novembre, la sortie au Funtropolis comptait 178 enfants et s’est bien déroulée. Il n’y a aucune garantie que les prochaines activités des journées pédagogiques auront lieu, car il y a un manque d’autobus scolaires. La prochaine activité pédagogique sera le dîner de Noël. Il y a une membre du personnel qui quitte son poste en janvier, mais il y a une stabilité et une belle atmosphère. Quatre personnes sont en évaluation pour obtenir un poste. Les Règlements généraux ont été envoyés à tous les parents de l’école.

**8. Projet éducatif (suivi)**

 **8.1 Échéancier**

On rappelle qu’on termine un projet éducatif cette année et qu’on en démarre un nouveau. Le 25 novembre, la journée pédagogique servait à travailler l’étape 1, soit le contexte et les environnements externe et interne, ainsi que du début l’étape 2, les enjeux. À partir de janvier, seront réfléchis les orientations, objectifs, indicateurs, cibles et moyens. La prochaine journée pédagogique du 21 avril est ciblée pour travailler sur cette étape.

Pour information, le contexte est le milieu dans lequel l’école évolue (quartier, arrondissement, ville). L'environnement externe, c’est tout ce qui est à l’extérieur des limites du terrain de l’école, ce sur quoi on a peu ou pas de contrôle. L’environnement interne, c’est la situation des élèves, l’administration et le personnel de l’école au sein de l’établissement. Ça concerne aussi l’infrastructure même de l’école.

Concernant les enjeux, selon le ministère de l’Éducation et selon une précision du CSSDM, un enjeu doit découler du contexte. Il sert à structurer les objectifs. Il s’agit d’un défi ou d’une problématique qu’on souhaite régler ou voir évoluer. Il doit être formulé dans un bref énoncé de quelques mots. Le projet éducatif doit s’arrimer au PVER du CSSDM.

Lors de la journée de travail du 25 novembre, l’équipe-école a travaillé en plus petites équipes de travail pour déterminer les forces et vulnérabilités du milieu.

**Forces**, selon toutes les équipes de travail : belle collaboration avec les organismes et les parents; bonne stabilité chez le personnel; bon leadership de la part de la direction.

**Forces**, selon les ⅔ des équipes de travail : belle mobilisation du personnel, belle offre de services complémentaires, belle offre de services aux élèves, bon climat organisationnel, bon équipement technologique.

**Vulnérabilités**, selon toutes les équipes de travail : le contexte socio-économique du territoire fait qu’on a des élèves qui ont de la difficulté, le haut pourcentage d’élèves en situation de handicap ou en difficulté d’apprentissage (EHDAA), les difficultés en lecture et en écriture.

**Vulnérabilités**, selon les ⅔ des équipes de travail : l’indice de défavorisation de l’école de 10 avec certains élèves fortement défavorisés, la disponibilité des locaux, la difficulté en résolution de problème et raisonnement.

Le 21 février, au prochain CÉ, les enjeux devraient avoir été déterminés par l’équipe-école.

 **8.2 Consultation des parents**

Le CSSDM a créé un sondage qui sera envoyé la semaine prochaine avec des questions sur le contexte dans lequel on évolue (environnements interne et externe). M. Côté insérera des statistiques à l’intérieur de ce sondage pour contextualiser la réalité de l’école. Ex.  1 : Environ la moitié des familles du quartier sont monoparentales. Ex. 2 : Environ 33 % des élèves arrivent au préscolaire avec des facteurs de vulnérabilité assez grands parce qu’ils ont au moins un retard de développement.

**9. « La lecture en cadeau » et « Un livre à moi » (approbation)**

L’école recevra de la Fondation de l’alphabétisation un livre neuf par enfant dans l’école avec le programme « La lecture en cadeau ». Le CÉ exprime un certain malaise avec le fait que des familles favorisées reçoivent le livre alors que le programme ne leur est pas destiné. On constate en même temps qu’on ne peut pas faire de différence entre les familles de l’école selon les revenus.

La Banque TD organise chaque année une distribution de livres pour les élèves de 1re année. La Banque TD demande si le CÉ est d’accord de faire cette distribution. Le CSSDM a avalisé la distribution du livre depuis 2015, mais le CSSDM demande d’être prudent et de demander l’approbation du CÉ. On note au PV qu’on trouve scandaleux qu’une institution financière finance des ressources matérielles de l’école.

Il n’y a pas d’opposition; le CÉ approuve les deux dons.

**10. OPP**

Jean-Christophe annonce une soirée cinéma en cours d’organisation qui aura lieu le 14 décembre. Il y aura aussi la vente d’objets perdus. Les profits visent à diminuer les coûts des sorties du Service de garde.

On relance les projets de mobilier dans la cour d’école (projets passés : pistes d’hébertisme, scène, mobilier pour classe extérieure, jardins). Qu’est-ce qu’on pourrait aménager dans la cour d’école ou le terrain avant? Qu’est-ce que le CPEPE aimerait avoir? Où serait-il intéressant de mettre de l’énergie en collaboration?
*Suivi : Jean-Christophe transmet au CÉ une liste des projets passés.*

*Suivi : Élaine et Florence consultent le CPEPE.*

*Suivi : On suggère de consulter également le comité d’élèves.*

**11. Éducation à la sexualité (approbation)**

Il y a un contenu d’éducation à la sexualité qui doit être livré obligatoirement au primaire et au secondaire. Ces contenus ont été délaissés durant la COVID, car il fallait prioriser certains apprentissages. On y revient cette année. On informe le CÉ que les enseignantes et les enseignants ont été consultés sur leur degré d’aisance à transmettre ces contenus. Au besoin, les psychoéducateurs et l’infirmière scolaire peuvent les accompagner.

Le CÉ est d’accord avec les modalités à l'unanimité.

**12. Activités spéciales de financement - Fonds à destination spéciale (adoption)**

Il y a une activité de financement organisée par les classes de Michèle Henrichon et d’Alexandra Dufort en 6e année pour la sortie de classe verte à la fin de l’année. Le CÉ adopte cette activité spéciale à l’unanimité.

Pour l’activité cinéma du 14 décembre, il s’agit aussi d’une activité spéciale de financement pour financer les coûts de la prochaine sortie du Service de garde. Plusieurs discussions autour de cette activité ont lieu.

Mathieu propose :

* que l’activité de financement de cinéma aille de l’avant
* à la condition qu’elle soit organisée avec une contribution volontaire et non pas un montant obligatoire
* que le CÉ assume les coûts d’organisation jusqu’à concurrence de 300 $
* et que 100 % des fonds amassés servent à réduire les coûts de la prochaine sortie du Service de garde, au prorata du nombre de participantes et de participants.

Marie-Claude Gourde appuie. L’activité est adoptée à l'unanimité.

Le CÉ note qu’il faudrait discuter et collaborer davantage entre l’OPP et le CÉ, notamment pour les activités qui visent à amasser des fonds pour un objectif précis, afin que cet objectif soit pertinent et cohérent.

*Suivi : Jean-Christophe fait un suivi auprès de Gaëlle pour lui transmettre la décision du CÉ.*

**13. Sortie et activités spéciales (suivi)**

Jocelyn Côté présente le tableau des sorties gratuites.

**14. Question du public**

Pas de public, pas de questions!

**15. Levée de l’assemblée**

Mathieu Lavoie fait la levée de l’assemblée à 20 h 22. Marie-Claude appuie. La séance est levée.

**Mathieu Lavoie Jocelyn Côté**

**Président Directeur**